

RAPPORT MENSUEL **CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS**

Ville de Shawinigan

Activités avril et mai 2025



Introduction

Le présent mandat consiste à effectuer le contrôle des insectes piqueurs (moustiques, mouches noires et *Simulium jenningsi* à l'aide de larvicide biologique pour l'ensemble du territoire de la ville de Shawinigan et obtenir un taux de succès d'un minimum de 80% de réduction de la nuisance, et ce, pour toute la période de couverture (de la fonte des neiges jusqu'à la mi-septembre).

Ce rapport présente les activités du mois d'avril et de mai 2025.

Résumé des opérations

- La réunion de démarrage a eu lieu par vidéoconférence le 14 avril. Lors de cette réunion, tous les aspects opérationnels ont été abordés : tests de nuisance, requêtes des citoyens, rapports, calendrier des traitements aériens et terrestres et zones d'exclusions.
- L'équipe permanente est composée des mêmes coordonnateurs que l'an dernier : messieurs Michel Bourassa et Mario Gagnon.
- Quelques nouvelles zones d'exclusions ont été ajoutées depuis le début de l'année 2025.

Moustiques

- La prospection des gîtes larvaires a débuté vers le 21 avril dans les secteurs où le développement est le plus rapide pour s'étendre ensuite à l'ensemble des gîtes.
- Des équipes mobiles sont venues aider l'équipe permanente pour le premier traitement. Celui-ci a débuté le 24 avril dans certains gîtes au soleil et s'est terminé le 16 mai.
- Les applications aériennes (par hélicoptère) pour les espèces printanières ont été effectuées les 7, 10, 11 et 13 mai.
- Un deuxième traitement terrestre, après des accumulations importantes de pluie de 45 à 65mm reçues les 16, 17 et 18 mai, a été fait du 19 au 29 mai.
- L'application aérienne (par drone) pour l'espèce *Coquillettidia perturbans* a eu lieu le 28 mai. Des applications terrestres en rapport avec cette espèce ont également été faites du 27 au 29 mai.
- Comme notre engagement le stipule, les zones d'exclusions demandées par les citoyens en défaveur des traitements ont été respectées.

Mouches noires

- Le premier traitement des petits cours d'eau a débuté le 17 avril. Celui-ci s'est terminé le 8 mai. Le deuxième traitement a commencé le 9 mai pour se terminer le 28 mai. Un troisième traitement a débuté le 29 mai et se poursuit actuellement.
- Pour le contrôle de la mouche noire, la rivière Shawinigan a été traitée le 5 mai. Les pluies régulières reçues durant le mois de mai ont maintenu les débits à des niveaux élevés et provoqué une forte dérive ce qui a nécessité de nombreux traitements supplémentaires. La rivière a donc été traitée également les 9, 14, 16, 21, 23, 26 et 28 mai.
- Le premier traitement de la rivière St-Maurice a été effectué le 30 mai.
- Tel que convenu, aucun traitement n'a été fait sur le territoire de St-Mathieu-du-Parc afin de respecter l'interdiction imposée par la municipalité, ainsi que dans toutes les zones d'exclusion.

Météo

L'hiver 2024-25 aura été plutôt froid et peu neigeux ce qui a engendré un gel profond des sols. Cette situation a un impact sur notre travail : par exemple, la tourbière au sud de Lac-à-la-Tortue a dégelé beaucoup plus tardivement cette saison ce qui a retardé le développement larvaire. De plus, le printemps froid et pluvieux qui a suivi a fait fondre la neige de façon très inégale. Les premières larves printanières ont été découvertes le 21 avril alors que la neige restait présente dans de nombreux milieux naturels.

Heureusement la pluie abondante des 26 et 27 avril (environ 45mm) suivi de quelques journées chaudes a permis à une grande partie de la neige restante de fondre et, en conséquence, de diminuer la variation importante du développement larvaire qui risquait de devenir très complexe à gérer. Malgré tout nous nous sommes retrouvés avec de grands écarts au niveau des stades larvaires et ce dans la plupart des gîtes. Ce genre de situation nous oblige à encore plus de vigilance dans le travail de prospection pour bien définir les secteurs prêts à être traités de ceux qui doivent attendre.

Les nombreuses journées froides et pluvieuses n'auront pas nécessairement engendré de fortes précipitations (fréquemment des accumulations de 5 à 10 mm par jour de pluie) mais auront empêchées l'assèchement des sols. Du 21 avril au 16 mai il sera tombé entre 90 et 115mm de pluie ce qui représente la normale mensuelle qui tourne autour d'environ 100 mm par mois.

Les 16, 17 et 18 avril les pluies les plus importantes du printemps se sont abattues sur Shawinigan. Au total de 45 à 65 mm de pluie ont été reçues selon les secteurs. Même si le territoire ne s'était pas complètement asséché, la remise en eau a été importante et une nouvelle éclosion a été

constatée. Lors de la prospection nous avons trouvé nos premières larves d'été (*Aedes vexans*) ainsi qu'une certaine quantité de larves d'espèces printanières tardives. Nous avons donc procédé à un deuxième traitement qui s'est échelonné du 19 au 29 mai.

Tests de nuisance

Le premier test de nuisance a été fait le 28 mai en soirée. Comme la municipalité ne pouvait pas fournir de témoins à cette occasion il a été décidé après entente avec la représentante de la municipalité (madame Sawayen Sheehan-Willett) que ce test s'effectuerait quand même. Cette décision fut nécessaire car les insectes piqueurs avaient déjà émergé des différents cours d'eau et des mares d'eau stagnantes depuis quelques temps. Les résultats sont fournis en annexe.

Demandes d'inspection/appel des citoyens

Au cours des mois d'avril et mai, six appels ont été reçus par l'entremise de la ligne Info-moustique. Chacun des citoyens a été contacté par le coordonnateur du programme ou par un des agents. Vous trouverez en annexe le tableau avec le détail des appels (les noms ont été retirés à votre demande), ainsi que les actions posées.

Sécurité des larvicides biologiques

L'utilisation du Bti repose sur un solide consensus scientifique. Il existe une vaste littérature scientifique sur le sujet. Pour plus d'information sur les produits biologiques et nos services :

Document: **Mises à jour sur le Bti 2025** : [NOTES SCIENTIFIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES SUR LES USAGES DU BTI](#)

Le répertoire québécois, **SAGE pesticides** présente les fiches techniques du larvicide : <https://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=104>

Dépliant « **Gestion intégrée des populations de moustiques** » : <https://www.gdg.ca/wp-content/uploads/2023/04/GDG-offre-gestion-moustiques.pdf>

Restez à l'affût des nouveautés ! Consultez les articles d'intérêt au: [GDG | Blogue](#)

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet

ANNEXE

Tableau 1. Requêtes reçues depuis le début de la saison

Date de la demande	Date du constat	Type de Nuisance	Action	Secteur	Détail de la demande	Détail du constat
2025-04-18	2025-04-19	Mouche noire	Traitement	Sainte-Flore	Il y a un cours d'eau derrière la propriété. On nous voir traiter, mais personne n'a été vue l'an dernier. Souhaite un retour d'appel	Un message a été laissé pour rassurer le citoyen. Nous connaissons bien le secteur et nous passons à chaque année. Il a été mentionner de nous rappeler si d'autres informations étaient requises.
2025-04-22	2025-04-23	Moustique	Traitement	Shawinigan Sud	Il semble que nous n'ayons jamais eu la visite des agents pour l'épandage du BTI à notre domicile. Il serait bien apprécié si vous pouviez passer dans notre secteur cet été. Derrière notre maison, dans la forêt, il y a de l'eau stagnante provenant de l'écoulement des eaux vers la rivière.	L'agent a validé qu'il n'y avait pas de flaques inconnues. Il a parlé avec le citoyen et lui a certifié que nous travaillons dans son secteur à chaque année.
2025-05-14	2025-05-14	Moustique	Demande d'information	St-Gérard	Il veut qu'on l'appelle concernant une zone d'exclusion.	14 Mai - M Gagnon a contacté le résident et ce dernier avait beaucoup de questions entourant le fait que l'hélicoptère avait traité près de chez lui. Tout n'était pas clair s'il s'agissait de celui GDG. Il souhaitait avoir des informations pour confirmer (cartes d'exclusions etc.) / 15 Mai - L Lavoie a contacté le citoyen pour répondre aux questions. Leurs lots sont bel et bien en exclusion et on lui a confirmé que les hélicoptères étaient bien calibrés, avec de faibles dosages et des marges de sécurité. On lui a mentionné que nous utilisons le B.t.i à des dosages minimum et qu'on était très avisé et soucieux de ne pas intervenir en zone d'exclusion.
2025-05-20	2025-05-20	Moustique	Traitement	St-Gérard	Le citoyen aimerait savoir si la grenouillère à l'arrière de la propriété a été traitée contre le moustique. Ce serait oublié à chaque année et que cette année il y a plus de maringouins que d'habitude et veut être sûr que ça sera	J'ai expliqué que la grande zone d'exclusion produit des moustiques qui causent une nuisance.
2025-05-22	2025-05-23	Mouche noire	Traitement	Shawinigan	Il y a de l'eau stagnante sur son terrain pour du traitement. Il mentionne cependant de la nuisance de mouches noires dans son message. Il aimerait	Il y a présence d'eau dans un fossé. Nous allons faire la cartographie lundi le 26 mai. Un traitement a été fait due à la présence de quelques larves.
2025-05-23	2025-05-23	Moustique	Traitement	Lac des Piles	Il y a un bassin avec de l'eau stagnant dans la cour de leur voisin et voudrait qu'on aille traiter à cet endroit.	Il y a effectivement un petit trou d'eau qui est connu et traité régulièrement. Ce matin, présence de quelques larves de stade 2 qui ont été traitées.

Tableau 2. Tests de Nuisance

Date	Heure	Zone protégée	MS	MN	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	MS	MN	Nbre IP*	Efficacité
28-05-2025	17:58	108e Avenue	0	2	2	19:41	Moyenne 1	38	481	519	99,6%
	18:35	rue Gilles Grondin	0	1	1	19:41	Moyenne 1	38	481	519	99,8%
	18:46	4300 chemin du Parc National	2	3	5	19:41	Moyenne 1	38	481	519	99,0%
	18:59	rue Bellefeuille	2	32	34	19:41	Moyenne 1	38	481	519	93,4%
	19:00	rue de la Poudrière	0	5	5	19:41	Moyenne 1	38	481	519	99,0%
	19:22	Chemin de la Pointe à Comeau	1	12	13	19:41	Moyenne 1	38	481	519	97,5%
	19:31	rue Arthur Fecteau	5	2	7	19:41	Moyenne 1	38	481	519	98,7%
	19:47	rue de l'église	0	11	11	19:41	Moyenne 1	38	481	519	97,9%
	19:51	Golf Laurentides	0	28	28	19:41	Moyenne 1	38	481	519	94,6%
	20:10	561, rang St-Olivier	3	17	20	19:41	Moyenne 1	38	481	519	96,1%
	20:28	201e avenue	6	2	8	19:41	Moyenne 1	38	481	519	98,5%
	20:35	rue des Lobélies	17	14	31	19:41	Moyenne 1	38	481	519	94,0%
	20:55	chemin Angel	2	2	4	19:41	Moyenne 1	38	481	519	99,2%

Moyenne pour la saison: 13 519 97,5%

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

efficacité demandé : 80%

Moyenne 1		MS	MN
	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	65	760
	Chemin Line, Saint-Mathieu	11	202